



**PROCES VERBAL
DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION
DES REPRESENTANTS
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
NON AFFILIES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA VIENNE**



SCRUTIN DU 24 JUIN 2026

Le jeudi 25 juin 2026, à 14 heures s'est réunie la commission départementale chargée du recensement et du dépouillement des votes pour les élections au conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne, instituée par l'arrêté n° 2026/044 du 28 avril 2026 du Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié et composé comme suit :

Président : Edouard RENAUD
Secrétaire : Vincent REVUELTA

Membres de la commission

- Monsieur Gilbert BEAUJANNEAU, Maire de NIEUIL-L'ESPOIR,
- Madame Josette COLAS, Maire de SAINT-GAUDENT,
- Monsieur Joël DAZAS, Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais,
- Madame Isabelle JADAUD-PRESSAT, Directrice Générale des Services du Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Recensement et dépouillement des votes

La Commission a procédé au recensement des votes et au dépouillement des enveloppes adressées au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne avant le mercredi 24 juin 2026 à 16 heures.

Nombre d'électeurs inscrits : 4		Nombre de votants : 2	
Par correspondance (exclusivement)	4	Par correspondance (exclusivement)	2

VOTE PAR CORRESPONDANCE

S'agissant des votes par correspondance, ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

Motifs conduisant à écarter les enveloppes	Nombre d'enveloppes mises à part
Non acheminées par La Poste	
Parvenues au bureau de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	
Ne comportant pas la signature de l'autorité territoriale et le nom écrit lisiblement	
Autres cas de nullité	
TOTAL	

Nombre d'enveloppes recensées dans l'urne : 2

DEPOUILLEMENT

Puis, il a procédé au dépouillement des votes. Ont été dénombrés :

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de suffrages valablement exprimés : 2

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Nom de la liste	Nombre de voix obtenues
Liste unique	2

DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus :

	LISTE PRINCIPALE	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	CIBERT Cyril Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT	LANDREAU Odile Vice-Présidente de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT
2	KONAYAO Serge Conseiller communautaire COMMUNAUTE URBAINE DE GRAND POITIERS	SAUVAGE Corine Conseillère communautaire COMMUNAUTE URBAINE DE GRAND POITIERS

	LISTE SUPPLEMENTAIRE	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
3	LAVILLE Céline Vice-Présidente CCAS DE POITIERS	VERDONI Brigitte Vice-Présidente déléguée CCAS DE POITIERS
4	THIOLLET Monique Vice-Présidente CCAS DE CHATELLERAULT	LEPAGE Aurélie Administratrice CCAS DE CHATELLERAULT

Observations et réclamations :

Néant

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le jeudi 25 juin 2026 à 16 heures est signé, après lecture, par le Président, le secrétaire et les membres de la commission.

Le Président,

Edouard RENAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Edouard Renaud', written over a horizontal line.

Le Secrétaire,

Vincent REVUELTA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Revuelta', written over a horizontal line.

Les membres de la commission,

Gilbert BEAUJANNEAU

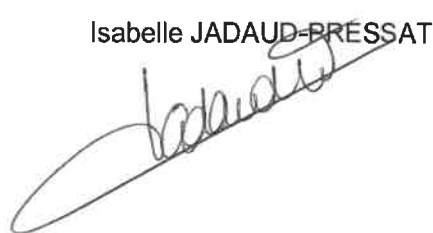
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilbert Beaujanneau', written over a horizontal line.

Josette COLAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josette Colas', written over a horizontal line.

Joël DAZAS

Isabelle JADAUD-PRESSAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Jadaud-Pressat', written over a horizontal line.